

Attribution de postes de gérantes de débit de vente de tabac dans les gares aux veuves d'agents des Contributions Indirectes

Lettre de la S.N.C.F. au Ministre des Finances 20. 6.39
Lettre de la S.N.C.F. au M.T.P. 20. 6.39

7144

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Sa/98/f/246/1885

D 93.333/2

COPIE

20 juin 1939

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que je viens de confirmer à M. le Ministre des Finances, l'engagement de réserver aux veuves d'agents de l'Administration des Contributions Indirectes un certain contingent de postes de gérantes de débit de la concession de Vente des Tabacs dans les gares de la S.N.C.F. et ce, dans la proportion de :

- 1/5^e pour les veuves d'agents des Contributions Indirectes
- 4/5^e pour les veuves d'agents de la S.N.C.F.

J'ai l'honneur, Monsieur le Ministre, de vous renouveler l'assurance de mon très respectueux dévouement.

Le Président du Conseil d'Administration,

Signé : GUINAND

Monsieur le Ministre des
TRAVAUX PUBLICS
246, Boulevard Saint-Germain
PARIS -

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Sa/98/f/245/1884

COPIE

20 juin 1939

D 93.333/2

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous confirmer que les représentants ou préposés que le futur concessionnaire de la vente du Tabac dans les gares de la S.N.C.F. devra recruter seront obligatoirement choisis parmi les veuves d'agents de l'Administration des Contributions Indirectes et de la S.N.C.F. et ce, dans les proportions suivantes :

- 1/5^e pour les Contributions Indirectes
- 4/5^e pour la S.N.C.F.

J'ai l'honneur, Monsieur le Ministre de vous renouveler l'assurance de mon très respectueux dévouement.

Le Président du Conseil d'Administration,

Signé : GUINAND.

Monsieur le Ministre des FINANCES,
Palais du Louvre
PARIS -